

14.06.2015 - 17:27 Uhr

Prise de position GastroSuisse: Le oui à la révision LRTV met un peu de baume

Zürich (ots) -

GastroSuisse salue l'adoption de la révision de la Loi fédérale sur la radio et la télévision. A l'âge du numérique, l'introduction d'une redevance pour la radio et télévision sans lien avec les appareils de réception est une étape logique. Le nouveau système soulage les entreprises de l'hôtellerie-restauration.

L'hôtellerie-restauration, peu rentable, profite de la révision de la Loi fédérale sur la radio et la télévision. Les taxes ne sont plus à l'avenir proportionnelles au nombre d'appareils, mais au chiffre d'affaires. De cette manière, trois quarts des entreprises de l'hôtellerie-restauration paieront moins ou plus du tout de taxe.

Les entreprises de l'hôtellerie-restauration ont été jusqu'ici fortement chargées par des redevances Billag parfois hautes. Le nouveau système apporte un peu de baume à ces entreprises, ce qui est un signal positif, en particulier en ces temps de franc fort.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (plus de 3000 hôtels) organisés en 26 associations cantonales et en quatre groupements sectoriels sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Brigitte Meier-Schmid, responsable Marketing et communication, téléphone 044 377 53 07, brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100774162> abgerufen werden.